

Faivre Claude, parcours de captivité¹

Vanneste Claude
Version 1
31/01/24

État civil et situation militaire

Faivre Claude, François, Camille est né le 25 août 1919 à Sochaux dans le Doubs, fils de Félicien Faivre et de Marie Lucie Isabelle Débiolle². Ils habitaient au 2 rue des Champs à Sochaux. Claude Faivre travaillait comme employé.

Il a été recruté à Besançon avec le numéro 343. Il était brigadier à la 10ème batterie anti-chars du 94ème RAM à Nice.

Capture et transfert en Allemagne

Il a été fait prisonnier dans la Somme le 6 juin 1940 à Carrepuis. Il avait le matricule 34514 IV B (ou 34914). Nous retrouvons sa trace à l'Oflag VIII A (Krosno) puis VIII F au service des officiers (meldung 55). Selon un de ces témoignages, il aurait été orienté aussi vers le VIII G (Merisch Trubau aujourd'hui en Tchéquie)

Évasions

Il s'est évadé de l'oflag VIII F (Waldstadt über Legnizt - Silésie) le 15 mai 1942. Un autre document affiche des dates différentes : évasion le 25 juin 1942 et reprise le 14 juillet 1942. Il a été envoyé au stalag VIII C à Sagan et au bout de 3 semaines orienté vers Rawa (meldung 62 probablement dans le 3ème convoi). Malgré quelques incohérences de dates nous pensons que le calendrier relatif à Rawa permet de cadrer.

Internement au Stalag 325

Sa demande d'interné résistant mentionne qu'il est parti vers Rawa le 1 juin 1942. Il y serait arrivé le 7 juin 1942. Sa captivité s'est déroulée (toujours selon sa demande IR)³ :

- du 7 juin 1942 au 10 octobre 1942 au camp principal de Rawa,
- du 14 octobre au 10 décembre 1942 à Biala Podlaska
- du 16 décembre 1942 au 20 janvier 1943 à Rawa pour être envoyé à Stryj.

Deux attestations de camarades mentionnent son passage à Rawa⁴ mais rien ne permet de préciser s'il s'agit de rencontres au camp principal ou dans un sous-camp tel que Biala Podlaska. Claude

1 Cette biographie a été essentielle faite à partir des documents pris dans son dossier IR : AC 21 P 643180. Nous avons eu aussi l'opportunité d'avoir un compte rendu très complet d'entretiens menés pour l'association Bourgogne-France-Comté avec Claude Faivre. A la lecture de toute cette documentation, quelques conflits de dates sont à noter. Nous avons systématiquement pris parti pour les dates issues de son dossier d'IR.

2 Fiche individuelle d'état civil datant du 29 décembre 1955

3 Dossier de demande d'interné-résistant.

4 Voir dossier complémentaire mentionnant les différentes attestations de camarades témoins de la présence de Claude Faivre dans les stalags ou dans ses évasions.

Faivre insiste, dans son témoignage, sur son passage dans ce camp. Les PG français travaillaient sur deux chantiers :

- le premier chantier concernait l'aménagement d'une route reliant Brest-Litovsk à Varsovie. Il se faisait avec des juifs. Les PG français cassaient les cailloux, les juifs venaient les prendre avec des brouettes pour les étendre sur la route, des jeunes femmes juives étendaient ensuite le goudron dans des conditions inhumaines.
- le second chantier consistait à démonter des baraquements où avaient été enfermés et exterminés des prisonniers biélorusses.

Après le 325

Claude Faivre est affecté ensuite au IV B (arrivé le 18/01/43 – meldung 3779), puis au IV A (18/02/43 – meldung 1203 – Mullberg sur Elbe) et à nouveau le VIII F⁵.

Il a été libéré le 10 mai 1945 par les russes en Saxe (Grosspostwitz). Voulant éviter d'être embarqué par les russes, il est parti vers l'Elbe ; les américains étaient sur l'autre rive (Teschen-Bodenbach). Il a été rapatrié le 25/05/45 vers le centre de Hayange.

Il s'est progressivement lancé dans les transports routiers de marchandise (groupages et déménagements).

Le 29/12/1955 il a fait une demande de déporté (interné-résistant étant barré)⁶. En fait tout son dossier montre qu'il s'agissait d'une demande d'interné-résistant. Cette demande fut tout d'abord rejetée le 5 juillet 1961. L'attribution ne pouvait se faire au motif que le transfert à Rawa n'a pas été motivé par l'accomplissement d'un acte qualifié de résistance à l'ennemi au sens de l'article R. 287 (5°) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Claude Faivre a fait différents recours. Comme demandait, il a fait appel à ses camarades pour témoigner de sa présence dans l'un ou l'autre des camps. Deux attestations confirment sa présence à Rawa. Il a fait appel également à des connaissances bien placées pour appuyer son dossier auprès du ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Pour finir il a eu gain de cause et le statut lui fut octroyé le 1 décembre 1967.

Claude Faivre a eu aussi de nombreuses activités dans le milieu associatif et notamment dans les associations régionales de « Ceux de Rawa » (Paris, Nancy, Bourgogne - Franche Comté).

La Légion d'honneur lui a été octroyée mais son décès est survenue avant qu'il ait pu en prendre possession.

5 Fiche de contrôle des documents du PG faite pour sa demande IR. Nous n'avons pas eu accès aux différents meldungen mentionnés.

6 Demande d'attribut de titre : déporté, interné-résistant